

# Projet Fauconnière

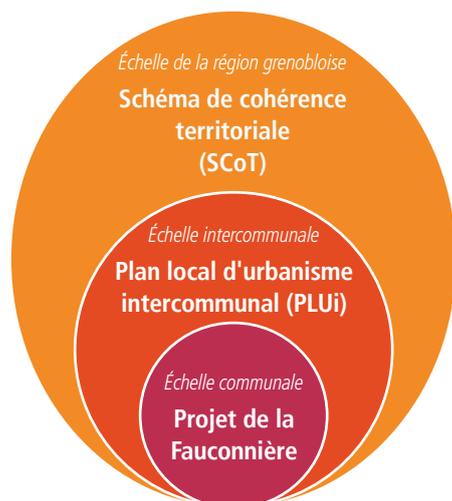
## Penser le Cœur de la Ville

En octobre, comme elle s'y était engagée, la ville a organisé une réunion de restitution de la première phase de concertation sur le projet de renouvellement urbain du secteur de la Fauconnière. Si nous sommes encore loin des premiers coups de pioches, le cadre est posé, les nombreuses implications réglementaires sont connues. Elles permettent aujourd'hui de mieux appréhender, avec les partenaires institutionnels et les habitants, le projet dans son ensemble... et de bouger les lignes.

### Une procédure clarifiée

Une "simple" modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) était envisagée, dans un premier temps, au travers de la définition d'une **Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)** couvrant le périmètre de la Fauconnière à l'horizon 2025. Cependant, des études ont révélé un obstacle réglementaire pour travailler le projet dans son ensemble : la nécessité de mettre en compatibilité le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**, document de planification de rang supérieur au PLUi, pour permettre dans un même temps la mutation urbaine de la pointe Nord du secteur (l'îlot Bernard, actuellement occupé par des parkings, des concessionnaires automobiles et l'Hôtel Belalp).

En effet, cette partie (1 hectare) du projet est aujourd'hui définie en zone d'activité pour des commerces (ZACOM) dits de « non-proximité » dans le SCoT. Cela est une contrainte pour la réalisation d'un projet de renouvellement au niveau souhaité. C'est pourquoi, il a été proposé lors de la première réunion de restitution avec les habitants, en présence des techniciens de Grenoble Alpes Métropole, de l'opérateur SAGES et de la commune, d'adopter une autre procédure, en utilisant une déclaration de projet ou une déclaration d'utilité publique. Le projet sur le secteur est aujourd'hui un véritable projet structurant de cœur de Ville, partant de la bibliothèque, passant par la Fauconnière, et aboutissant à l'îlot Bernard, connecté avec la place Aguiard récemment végétalisée, et la place du marché devant l'Hôtel de Ville.



### Bilan de la concertation

Sur cette première phase de concertation, **1139 contributions d'habitants** ont été enregistrées et **430 personnes** ont répondu présent.

5 sujets ont guidé les nombreux échanges avec les habitants (rencontres, triporteur, ateliers, forum d'échanges, conseil du temps long, conseil municipal des jeunes...) :

- une haute qualité environnementale avec une place renforcée pour le naturel
- un pôle économique conforté
- la vie sociale et l'animation du secteur
- la qualité et la praticité des espaces publics
- l'habitat et le cadre de vie bâti

Lors des échanges animés par le cabinet WZA, il a été question, entre autres, de créer une place publique centrale, vivante, grâce à la présence de commerces en pied d'immeubles et du marché. On a aussi parlé de lien avec les équipements publics et le secteur de l'Hôtel de Ville.

Les habitants présents ont abordé la place du piéton, du vélo, de l'eau, de la nature en ville..., le souhait d'avoir des îlots de verdure, de fraîcheur et de flânerie (mobiliers urbains, jeux pour enfants...), le stationnement, l'accessibilité, les parkings privatifs sous immeubles et silo, ou encore l'utilisation des toitures.

Enfin, concernant l'habitat, les avis divergent : faut-il construire des immeubles d'une certaine hauteur pour dégager un maximum d'espaces naturels, ou réduire les espaces publics pour en construire de moins hauts, plus étalés ? Comment répartir de manière équilibrée logement privé et locatif pour une meilleure mixité sociale ? Renforcer plutôt la densité sur la pointe nord du secteur ? Proposer des formes urbaines et architecturales diversifiées, préservant les vues sur les massifs ? Sans oublier la question de la sobriété énergétique.

Des compromis seront donc à trouver dans de nombreux domaines pour aboutir à un projet équilibré. Le prochain rendez-vous sera consacré à une première hypothèse d'organisation du secteur (voir ci-contre).

Compte rendu complet sur [www.ville-seyssinet-pariset.fr](http://www.ville-seyssinet-pariset.fr) ou [www.jeparticipe.seyssinet-pariset.fr](http://www.jeparticipe.seyssinet-pariset.fr)



« Penser la ville de demain et imaginer son nouveau cœur est une formidable opportunité.

Pouvons-nous nous contenter de l'existant, d'un centre commercial qui vivote malgré l'engagement des commerçants, et d'hectares de parking et de concessionnaires, alors que nous devons répondre aux défis du changement climatique, du vieillissement de la population et du besoin de logements ? Dans l'année qui vient, nous allons dessiner ensemble ce projet. Celui d'une ville ambitieuse, qui mêle proximité et qualité de vie, commerces et services publics, logements et espaces verts, qui tient compte des nombreux besoins qui sont exprimés. »



Guillaume Lissy, Maire



### VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Présentation d'une première hypothèse d'organisation du secteur + atelier "Questionnons la densité"**  
Jeudi 7 décembre, 18h30 à 20h30  
Salle Vauban

**Rencontres du triporteur en janvier 2024**

- Samedi 27 janvier de 10h à 12h  
Marché de l'Hôtel de Ville
- Mardi 30 janvier de 16h à 18h  
Devant les commerces de la Fauconnière
- Mercredi 31 janvier de 14h à 16h  
Parc et parvis de L'ilyade

**Prochain forum de concertation prévu en mars 2024**